

Christophe JENTA, militant MODEM 13, Salon-de-Provence, christophe.jenta@wanadoo.fr

Contribution au sous-chapitre 1-5 Valeurs morales et sociétales

Pour travailler, se reposer et apprendre tout au long de la vie en déspécialisant les âges

Une vie, c'est en gros de l'éducation, du "travail", et du "repos". Nous vivons dans une société où les âges sont spécialisés : 0-25 ans est l'âge de l'éducation, 25-65 ans, l'âge du travail et à partir de 65 ans, l'heure du repos bien mérité sauf si disparition prématurée.

Proposition : Déspécialisons les âges. Donnons à chaque citoyen un capital-temps travail, un capital-temps repos et un capital-temps éducation, pouvant être fragmentés en périodes plus ou moins courtes, de l'ordre de cinq ans par exemple.

Cette déspécialisation a quatre avantages.

1) Elle est d'abord émancipatrice pour les individus. Elle permet à chacun de pouvoir "gommer" les mauvais choix ou les non-choix que la vie trop souvent impose. Elle donne le temps à chacun de "devenir ce qu'il est".

2) Elle permet d'augmenter l'activité pleinement consentie et la créativité de l'ensemble de la société. Elle résout indirectement certains grands problèmes sociaux actuels : échec scolaire, chômage, fossé entre la suractivité des jeunes actifs et le taux d'activité faible des seniors.

3) Elle est une réponse (pas la seule) au problème des retraites car on pourra envisager dans ce cadre-là des départs plus tardifs, tout en respectant un réel choix des individus et en prenant en compte la pénibilité de certains métiers.

4) Le temps de travail hebdomadaire ou journalier continuera sa baisse tendancielle et toute politique humaniste se doit d'accompagner cette baisse au lieu d'essayer vainement de la freiner. Cependant, cette baisse ne sera plus la seule réponse à la question du partage du travail et au problème de la souffrance au travail. Une répartition judicieuse du travail "tout au long de la vie" sera aussi une réponse pertinente.

Dans le cadre d'une vaste concertation, il faudra définir les modalités de cet immense partage, car il faudra malgré tout maintenir un certain taux d'activité dans l'ensemble de la population (actuellement d'un tiers, soit plus de 20 millions de personnes).